



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

RAPPORT D'ÉVALUATION DU MODÈLE D' ACTIONS INTERSECTORIELLES

CARREFOUR SÉCURITÉ EN VIOLENCE CONJUGALE (CSVC)

SECRETARIAT LA CONDITION FÉMININE

Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat
Égalité entre les hommes et les femmes

Le modèle d'actions intersectorielles *Carrefour sécurité en violence conjugale* (CSVC) a été développé et expérimenté entre 2008 et 2012 en Mauricie afin de permettre aux partenaires d'axer les interventions sur deux axes :

- *l'évaluation de la sécurité* pour les victimes de violence conjugale et leurs proches, incluant le conjoint qui peut présenter un risque élevé de suicide et
- *les actions intersectorielles* cohérentes et concertées.

Le modèle a été développé pour permettre aux intervenants d'échanger des informations stratégiques dans les situations à haut risque de blessures graves et de mort, et ce, afin de mettre en œuvre des actions cohérentes et concertées selon leur cadre d'intervention.

LE BUT ET LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation vise à vérifier les effets et les répercussions de l'application du modèle d'actions intersectorielles CSVC chez les différents partenaires en 2015-2016. Cinq questions guident l'évaluation :

1. Est-ce que la formation permet aux intervenants de maîtriser le « modèle » et l'outil d'évaluation ?
2. Quel est le niveau d'utilisation du « modèle » ?
3. Quel est l'effet de l'utilisation du « modèle » sur le travail en partenariat ?
4. Quel est l'effet du « modèle » sur la perception de la sécurité ?
5. Quels sont les facteurs de réussite et les obstacles à l'utilisation du « modèle » ?

Les participants visés par l'évaluation sont les différents partenaires actifs dans le modèle d'actions intersectorielles CSVC :

- Participants aux deux types de formation (n = 138 répondants).
- Organisations partenaires en Mauricie (n = 9).
- Femmes ayant bénéficié d'interventions modulées aux outils du modèle CSVC en maison d'hébergement (n = 13).

Six outils d'évaluations, quantitatives et qualitatives, ont été utilisés pour couvrir l'ensemble des éléments constituant les particularités du modèle d'actions intersectorielles :

- Fiches d'appréciation des formations (n = 138 participants).
- Questionnaire (en ligne) d'intégration des connaissances et amélioration des compétences (n = 96 questionnaires complétés, personnes en autorité, personnes-ressources et intervenants).
- Canevas statistique (n = 6 organisations).
- Fiche d'appréciation de la rencontre des personnes en autorité (n = 8 participants).
- Questionnaire Travailler en partenariat (n = 7 participants).
- Entrevues semi-dirigées avec les femmes victimes (n = 13 participantes).

LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. EST-CE QUE LA FORMATION PERMET AUX INTERVENANTS DE MAÎTRISER LE « MODÈLE » ET L'OUTIL D'ÉVALUATION ?

De façon générale, les répondants sont satisfaits des compétences qu'ils ont acquises soit en évaluation de la sécurité, soit pour déployer les actions intersectorielles. Ils mentionnent que la formation répond à leurs besoins, permet d'améliorer les pratiques et qu'elle est pertinente et cohérente avec les objectifs poursuivis.

Les résultats qui suivent sont tirés de la *Fiche d'appréciation des formations* administrée lors de la formation (N = 138 répondants).

Deux types de formation ont été réalisés : *Initiation à l'évaluation de la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches* et *Le secret professionnel et la confidentialité en cas de danger*.

De façon générale, les résultats de l'évaluation sont très positifs pour les deux formations :

- Les participants estiment qu'ils sont en mesure d'expérimenter la grille d'évaluation des risques dès leur retour en milieu de travail et être en mesure d'échanger avec leurs collègues.
- Pour ce qui est du secret professionnel et la confidentialité en cas de danger, la formation leur permet de clarifier et de préciser les règles concernant l'échange d'informations. Ils font également des liens avec la sécurité des victimes et la leur.
- Le niveau de satisfaction des participants à l'égard des deux formations peut se qualifier d'excellent dans plus de 90 % des participants.

Les résultats qui suivent sont tirés du *Questionnaire d'intégration des connaissances et amélioration des compétences* administré en ligne (n = 96 répondants).

- Entre 90 % et 95 % des répondants disent que la formation :
 - Répond à un besoin.
 - Permet d'améliorer les pratiques.
 - Est pertinente et cohérente avec les objectifs poursuivis.
- 80,0 % des répondants disent que la formation est adaptée à la réalité « terrain ».

Perception des compétences des répondants

- Environ 75 % des répondants mentionnent que la formation a permis :
 - D'être en maîtrise pour appliquer les outils.
 - Qu'ils ont eu l'appui des personnes-ressources qui servent de pivot quant à l'application des outils d'évaluation.
 - De mieux connaître le langage commun en matière de violence conjugale.
 - D'avoir les moyens d'agir face à la situation.
- Pour 50 % d'entre eux, il y a eu amélioration de leur perception de leur capacité d'agir suite à la formation.

On constate que *les actions à entreprendre sont mieux définies et appropriées à la situation*. L'utilisation des outils du modèle permet de construire son argumentaire et de s'appuyer sur les indicateurs et d'après eux, l'investissement est rentable.

Niveau de satisfaction envers les compétences acquises

- 100 % des répondants sont « Très satisfait » ou « Satisfait » des compétences qu'ils ont acquises en évaluation des risques pour la sécurité.
- 85 % des répondants sont « Très satisfait » et « Satisfait » des compétences qu'ils ont acquises pour déployer les actions intersectorielles.

2. QUEL EST LE NIVEAU D'UTILISATION DU « MODÈLE »

La pratique des dernières années est venue distinguer les partenaires qui ont intégré à leurs pratiques l'utilisation de la Grille d'évaluation des risques pour la sécurité (n = 7). Chaque organisation utilise la version qui est la plus appropriée en fonction de ses mandats, des situations rencontrées et du type de clientèle (version abrégée et/ou détaillée). Cette souplesse dans l'adaptation aux différentes organisations constitue une particularité applicable au modèle CSVC. En 2015-2016, pour les 4 organisations de la Mauricie qui ont compilé leurs résultats :

- 22,2% des dossiers ont été codés ORANGE (303 dossiers). C'est donc dire qu'un peu plus d'un dossier sur 5 demande une attention particulière et peut nécessiter des actions permettant de mettre en place un filet de sécurité autour des victimes et de leurs proches.
- 2,5% des dossiers ont été codés ROUGE (34 dossiers) et ont représenté un risque imminent de mort ou de blessures graves, incluant le risque suicidaire.
- On constate que 12,5% des cas ont fait l'objet d'une « hausse » du niveau de risque. À l'inverse, pour 39,5% les risques pour la sécurité ont diminué. Pour 40,5% des dossiers, le niveau de risque s'est maintenu.
- 25,7% des actions intersectorielles répertoriées sont des « références intersectorielles », 23,9% des « échanges sans données nominatives » et 38,9% des « échanges avec données nominatives ».
- La « levée d'un drapeau rouge »¹ constitue 11,5% des actions.
- Sur le territoire à l'étude, il n'y a pas eu de « rencontre multipartenaires » ni de « cellule de crise ».

3. QUEL EST L'EFFET DE L'UTILISATION DU MODÈLE DU CSVC SUR LE TRAVAIL EN PARTENARIAT ?

Les personnes-ressources (n = 7 répondants) mentionnent :

- Ils perçoivent très positivement le travail en partenariat.
- Ils reconnaissent avoir développé des habiletés pour agir ensemble et reconnaissent l'importance de chacun des partenaires pour contrer la violence conjugale et améliorer la sécurité des victimes.
- Pour eux, l'utilisation du modèle entraîne une justification de la collaboration entre partenaires, une concertation dans la mise en place d'actions intersectorielles et conséquemment, la possibilité d'améliorer la sécurité des victimes et de ses proches.
- Les partenaires s'entendent pour dire que le travail en partenariat permet des actions intersectorielles et des collaborations cohérentes et concertées. Ils savent mieux identifier le moment pertinent pour interpeller les partenaires.
- En arrivent à mieux connaître le langage commun en matière de violence conjugale.
- Suite à la formation, ils sont satisfaits des habiletés développées liées à l'évaluation des risques, du travail en partenariat et du respect de la confidentialité de chacun.

¹ Seul un partenaire du district judiciaire de Saint-Maurice utilise la « levée d'un drapeau rouge ». Cette action s'effectue le plus souvent auprès des services policiers.

4. QUEL EST L'EFFET DU MODÈLE DU CSVC SUR LA PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ ?

Dans le cadre de la présente évaluation, des entrevues ont été réalisées auprès de 13 femmes victimes de violence conjugale recrutées dans les maisons d'hébergement de Trois-Rivières et qui ont bénéficié du modèle CSVC. Les entrevues portaient sur : leur perception du sentiment de sécurité, leur capacité de faire confiance aux partenaires et leur perception du filet de sécurité. En général les résultats font ressortir les éléments suivants :

- Les femmes ont pris davantage conscience de leur situation et qu'elles peuvent mieux évaluer les risques pour leur sécurité.
- Elles ont la perception d'avoir de l'espoir en l'avenir, de mieux contrôler leur vie et de sentir plus libres.
- Elles ont confiance aux partenaires, particulièrement aux maisons d'hébergement.
- Les démarches entreprises leur ont permis de mieux connaître la violence conjugale et de prendre connaissance, pour la plupart d'entre elles, d'un filet de sécurité déployé par un ensemble de partenaires.

5. QUELS SONT LES FACTEURS DE RÉUSSITE ET LES OBSTACLES À L'UTILISATION DU « MODÈLE »?

Afin d'améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale et celle de leurs proches, le facteur de réussite qui rallie la majorité des partenaires du CSVC est le développement d'un langage commun et d'une vision commune. Le principal obstacle identifié par les organisations partenaires concerne le taux de roulement du personnel. S'ajoute comme autre obstacle, les difficultés de financement du CSVC afin d'assurer un meilleur suivi du travail de partenariat.